

# CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE - PANIER BŒUF CHAROLAIS

## AMAP MONBIOPANIER

Le présent contrat est signé entre :

**Chaque consomm'acteur dont les coordonnées figurent dans le document en annexe**

*Ci-après dénommé le consomm'acteur.*

D'une part,

Et,

**Monsieur : Antoine FOULU-MION**, Producteur des légumes & viande

N° d'immatriculation : 505 055 459 00018 ; N° de certificat bio : 38/67596/561174

Résidant : « La Ferme Du Trèfle » 617 CHEMIN DAREFIN 38300 CHATEAUVILAIN

*Ci-après dénommé le producteur d'autre part.*



### Article 1 : L'objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue

- Soutenir l'exploitation agricole du producteur
- Fournir au consomm'acteur des colis de viandes bœuf de qualité.

Le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la Charte des Amap.

La livraison s'effectue sur le parking gratuit derrière la gare de Bourgoin-jallieu.

Le lieu est couvert par l'assurance contractée par le réseau Alliance.

### Article 2 : Engagement du Producteur

Conformément à la Charte des AMAP, le Producteur s'engage à fournir au consomm'acteur des produits de qualité en termes gustatif et sanitaire et issus d'une exploitation respectueuse de la nature et de l'environnement.

Il s'engage à livrer des colis de bœufs aux livraisons prévues pendant la durée du contrat (cf article 4). Les dates de livraison doivent être précisées au moins 3 semaines avant la livraison.

Dans le cas de vente de produits ne provenant pas de son exploitation il s'engage à prévenir au préalable le consomm'acteur. Le producteur s'engage à être régulièrement présent au moment des livraisons et à être transparent et disponible pour discuter avec les consomm'acteurs de la vie de la ferme

### Article 3 : Engagement du consomm'acteur

Le consomm'acteur s'engage à respecter la Charte des AMAP.

Il s'engage à récupérer ses paniers aux moments de leurs livraisons.

Il s'engage à payer, par avance, l'ensemble des paniers de la saison.

Il s'engage à réaliser au moins 1 fois pendant la durée du contrat une permanence

Conformément à la Charte des AMAP, le consomm'acteur accepte les risques liés aux aléas de la production.

### Article 4 : Durée du contrat

Le contrat est pour la livraison unique du **21/12/17**.

## CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE - PANIER BŒUF CHAROLAIS

### Article 5 : Contenu et prix du panier

Les colis de viande de bœuf sont de de race CHAROLAISE

#### 5.1. Choix du panier

Le consomm'acteur s'engage pour un colis de bœuf composé d'un assortiment de morceaux divers (sauf pot au feu, morceaux avec des os) mis sous vide et référencés :

- 7 kg à 101,5 euros (14,50 €/kg)

Les choix sont faites sur AmapJ par les consomm'acteurs.

([https://contrats.amapj.fr/p/bourgoin-jallieu#!/mes\\_contrats](https://contrats.amapj.fr/p/bourgoin-jallieu#!/mes_contrats))

#### 5.2. Modalités de paiement

Le consomm'acteur émet en chèque la somme du colis choisi.

### Article 6 : Absences

#### 6.1 Absences imprévues

Dans le cas d'un adhérent ne venant pas chercher son panier, le panier sera alors perdu et redistribué aux personnes présentes en fin de distribution (notamment les personnes assurant celle-ci). En aucun cas le producteur ne reprend ou ne rembourse le panier.

#### 6.2 Options : Absences prévues

- ✓ *Côté producteur* : Le producteur peut prévoir des dates de non livraison, indiquées dans les contrats. Il est possible de déterminer un nombre de livraisons en début de période, et de caler les dates de vacances en cours d'année, en avertissant le producteur au minimum 2 semaines en avance.
- ✓ *Côté consomm'acteur* : En cas d'absence de l'adhérent au moment de la distribution, le panier sera perdu pour le consomm'acteur concerné. Le producteur décidera la suite.

### Article 7 : Rupture anticipée du contrat

#### Cas de non-respect des termes du contrat :

En cas de non-respect des termes du contrat d'engagement par l'une ou l'autre des parties, le présent contrat pourra être rompu après un préavis de 2 mois.

Le producteur s'engage à livrer les paniers dûs durant la période de préavis. Par ailleurs, les sommes correspondant à la période ultérieure au préavis sont restituées au consomm'acteur.

#### Option : Cas de force majeure

Le contrat ne peut être résilié par le consomm'acteur qu'en cas de force majeure avérée (déménagement, changement non prévisible et conséquent de la composition de la famille ou de la situation sociale).

## CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE - PANIER BŒUF CHAROLAIS

Il ne peut être résilié par le producteur qu'en cas de force majeure avérée (perte de l'exploitation, changement important de la situation familiale entraînant une impossibilité de production.)

Si la rupture intervient du fait du consommateur, il pourra proposer à une personne de son choix de lui succéder au présent contrat dans ses droits et obligations, avec l'accord du producteur.

Si le consommateur ne peut proposer de successeur, les sommes versées correspondant à la période de préavis restent acquises au producteur. Les sommes correspondant à la période ultérieure au préavis sont restituées au consommateur.

En cas de force majeure par l'une ou l'autre des parties, le présent contrat pourra être rompu après un préavis de 3 semaines. Le producteur s'engage à livrer les paniers dus durant la période de préavis. Par ailleurs, les sommes correspondant à la période ultérieure au préavis sont restituées au consommateur.

### Article 8 : Litiges

En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent contrat d'engagement, il sera fait appel, en premier lieu, à la médiation du Réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ou d'Alliance PEC Isère ou Alliance PEC Savoie.

En cas d'échec de la médiation, l'article 7 du présent contrat d'engagement s'appliquera de plein droit.

Les tribunaux compétents de Bourgoin-Jallieu pourront alors connaître de tout litige persistant.

### Article 9 : Annexes et avenants

Les annexes et avenants à la présente convention en font partie intégrante.

Fait à ..... le .... / .... / ....





## CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE - PANIER BŒUF CHAROLAIS